

Le macro-acte de langage REPROCHER en français, roumain et finnois. Proposition de modélisation des modes d'expression du reproche selon le degré d'intensité de la violence verbale

Ana-Maria COZMA¹ et Sophie ANQUETIL²

Introduction

La présente recherche s'intéresse à la violence verbale à travers l'étude de l'acte menaçant REPROCHER, que nous abordons dans une perspective sémantique (celle de la « sémantique de l'interaction verbale », dorénavant SIV, développée par Galatanu ; voir notamment 2012) et comparative (la comparaison visant les réalisations de cet acte de langage en français, roumain et finnois).

Dans la perspective de Galatanu et dans le prolongement des travaux de Goffman (1974) et de Brown & Levinson (1987), nous appréhendons la violence verbale comme une « menace illocutionnaire généralisée » (Galatanu 2012 : 68) : les actes de langage produits représentent, en effet, une atteinte aux faces positive (image publique) et négative (autonomie) des sujets impliqués dans l'échange verbal, ce qui compromet l'harmonie relationnelle (voir aussi Kerbrat-Orecchioni 2001). Ainsi, la menace – et la violence verbale générée – serait « inscrite dans l'intention

¹ Maître de conférences, Université de Turku & Laboratoire CoDiRe EA 4643, Université de Nantes, ana-maria.cozma@utu.fi.

² Maître de conférences, Laboratoires CeReS EA 3648, Université de Limoges & CoDiRe EA 4643, Université de Nantes, sophie.anquetil@unilim.fr.

illocutionnaire » sous-jacente aux actes de langage (Galatanu 2012 : 67), laquelle déterminerait un contenu propositionnel propre (Anquetil 2013a et 2013b).

Dans le cadre de la sémantique de l'interaction verbale, l'intention illocutionnaire de l'acte de langage est représentée selon une « configuration d'attitudes modales » subjectives et intersubjectives attribuables au sujet parlant et au destinataire (Galatanu 2012). Dans cette perspective, notre étude s'appuie sur la configuration d'attitudes modales proposée pour l'acte REPROCHER dans Galatanu & Bellachhab (2011) et Cozma (2012³), notre objectif étant, ici, de déterminer selon quels types d'énoncés ces attitudes se manifestent dans les trois langues étudiées (français, roumain, finnois). L'identification de ces attitudes – et donc de la valeur illocutionnaire de reproche – est associée à une visée perlocutoire canonique⁴ qui se manifeste par un contenu propositionnel propre (Anquetil 2009, 2013a et 2013b).

Notre étude portant sur un macro-acte de langage – le reproche – qui émane de trois micro-actes élémentaires de nature assertive, expressive et directive (taxinomie de Searle 1979), la difficulté consiste à identifier un contenu propositionnel commun à ces trois micro-actes de langage, à en dégager les marques linguistiques spécifiques, mais aussi à caractériser les productions linguistiques que son actualisation génère. En d'autres termes, quelles formes linguistiques conditionnent la mise sous tension des interactants ? À quels micro-actes élémentaires, parmi ceux cités précédemment, ces formes linguistiques correspondent-elles ? Leur mode d'expression répond-il à des normes sociales ou culturelles ?

La présente étude du reproche articule donc *i*) les attitudes inhérentes aux trois micro-actes de langage qui sous-tendent le macro-acte REPROCHER, *ii*) les visées perlocutoires manifestées dans

³ Attitudes modales répertoriées dans Cozma (2012) : ressenti négatif du sujet parlant, évaluation négative de l'action du destinataire, volonté du sujet parlant de faire connaître son ressenti au destinataire, attentes positives du sujet parlant déçues par l'action négative du destinataire, volonté du sujet parlant que le destinataire ressente honte/regret, etc.

⁴ La visée perlocutoire canonique (ou VPC) correspond à l'effet perlocutoire visé par le locuteur en produisant un acte de langage. Chez Searle (1979), il s'agit du but illocutoire.

le contenu propositionnel et, plus généralement, *iii*) les différentes réalisations linguistiques que ce macro-acte acte peut prendre (structures conditionnelles, négatives, interrogatives, pragmatialisées, etc.). L'exploration de ces trois niveaux se fonde sur un corpus⁵ collecté auprès de locuteurs des trois langues, constitué de dialogues imaginés pour différentes situations de reproche. Plus globalement, notre recherche tend à proposer une modélisation des modes d'expression du reproche selon l'intensité de la « montée en tension » interactionnelle (gradualité s'appuyant sur Moïse 2012).

1. Du macro-acte de reproche à la violence verbale

Les traits sémantiques constitutifs de la stéréotypie du macro-acte de langage REPROCHER – déception, frustration, insatisfaction, colère, irritation, désaccord, rancune, injustice, méchanceté, etc. – favorisent les « montées en tension » interactionnelles et fondent le terreau de la violence verbale. L'expression d'un reproche, comme tout phénomène de violence verbale, est soumise à un déclencheur conditionnant la mise sous tension : la non-conformité d'une action ou d'un état résultant de l'interlocuteur (I) avec les représentations du locuteur (L). Cette action ou cet état peut correspondre à la transgression par I « de normes spatiales ou temporelles [...], culturelles ou sociales, qu'elles soient institutionnelles ou familiales » (Moïse 2012 : 11). Ces normes sont plus ou moins conditionnées par l'appartenance à une communauté linguistique et culturelle et dépendent du contexte d'énonciation, ce qui peut déterminer les modalités d'expression du reproche. En effet, le reproche constitue **un macro-acte de langage menaçant** qui **induit trois micro-actes élémentaires** organisés en étapes séquentielles, que nous représentons à partir de la taxinomie de Searle (1979), de notre modélisation des co-illocutions (Anquetil 2012), et des définitions du macro-acte de Van Dijk (1977) et de Maingueneau (1996, 2004). Les trois étapes définies ci-dessous constituent le processus transformationnel permettant au locuteur de satisfaire sa visée perlocutoire, soit amener I à se conformer par ses actions aux représentations de L :

– Étape 1 : production d'un acte assertif :

⁵ Le corpus a été constitué selon un protocole d'enquête proposé par le laboratoire CoDiRe (Université de Nantes) et visant à provoquer des réalisations linguistiques comportant un acte de reproche selon un scénario prédéfini.

1. assertion de croyances, de règles, de normes sociales, d'un savoir collectif partagé, ou d'un dire antérieur qui s'inscrit en non-conformité avec l'action ou l'état P dont est responsable I ;
 2. assertion d'une responsabilité de I quant à l'action ou l'état P qui suscite un état psychologique chez L.
- **Étape 2 : production d'un acte expressif** : expression de l'état psychologique de L vis-à-vis de l'action ou de l'état P de I (incompréhension, déception, frustration, colère, rancune, etc.).
 - **Étape 3 : production d'un acte directif** : expression d'une volonté de réparation de l'action ou de l'état P, voire injonction.

Or, si ces trois micro-actes élémentaires sous-tendent tout macro-acte de reproche, certains peuvent rester en suspens afin de limiter la montée en tension interactionnelle, et de ne pas enfreindre les implicites culturels qui régissent les interactions dans une communauté linguistique donnée. Nous proposons de distinguer trois niveaux de la montée en tension interactionnelle en fonction de la performance du macro-acte de reproche :

1. Si le locuteur met en œuvre des stratégies de préservation des faces en présence, le processus transformationnel se limitera à la réalisation de la première étape : en produisant un acte assertif, le locuteur peut se contenter de rappeler des règles sociales sans nécessairement avoir à désigner l'auteur de l'action ou de l'état qui se situe en non-conformité avec ces règles (étape 1.1). Ainsi, la face positive du locuteur se trouve préservée, car sa mention, en tant qu'interactant, est occultée et sa face négative n'est pas évoquée. Dans ce cas, la violence verbale est « latente », car l'acte de reproche émane d'un processus de dérivation illocutoire.
2. Le locuteur franchit l'étape 1.2 par volonté de clarification (désignation de l'interlocuteur comme responsable de l'action ou de l'état P), et l'étape 2 quand l'état émotionnel ne parvient pas à être contenu (dans ce cas, le support linguistique du reproche peut être constitué de procédés linguistiques que Moïse (2012 : 3) désigne par « figures de rhétorique à visée polémique et persuasive », lesquelles relèvent de la « violence polémique »). L'action ou l'état P de l'interlocuteur étant ici associé à une insatisfaction pour le locuteur, les deux faces positives des interactants sont ébranlées : celle du locuteur

parce qu'il se montre désobligeant, celle de l'interlocuteur parce qu'il est la source de l'insatisfaction.

3. Enfin, la violence verbale atteint son paroxysme quand l'étape 3 est réalisée : à ce stade la face négative de l'interlocuteur est menacée car le locuteur sollicite un acte de réparation, qui contraint I à une action ou un comportement en adéquation avec les représentations de L.

Ainsi, la représentation du processus transformationnel sous-jacent au macro-acte du reproche coïncide avec une graduation de l'intensité de la violence verbale. Reste à savoir comment nos sociétés culturelles mobilisent ce processus et quels choix linguistiques elles opèrent pour le mettre en place.

2. Attitudes modales constitutives du macro-acte de reproche et saillance selon les contextes linguistiques

La représentation que nous utilisons ici pour l'acte de reproche fait apparaître les trois micro-actes de langage sous la forme d'une « configuration d'attitudes modales », conformément à la « sémantique de l'interaction verbale » (syntagme introduit par Galatanu, cf. 2012 : 61). L'idée mise en avant par la sémantique de l'interaction verbale est qu'il y a un parallèle à établir entre la fonction illocutionnaire qu'ont les énoncés dans l'interaction verbale et les prises de positions du sujet parlant inscrites au niveau de la signification linguistique de ces énoncés (Galatanu 2012 : 64). Selon Galatanu, ce qui autorise ce rapprochement, c'est le fait que les fonctions illocutionnaires de l'acte sont de même nature que les fonctions évaluatives du contenu propositionnel, à savoir de nature modale (2012 : 65). Dans cet article, nous allons exploiter principalement l'idée d'une représentation de l'intention illocutionnaire en termes d'attitudes modales, en nous éloignant dans une certaine mesure des objectifs visés par l'étude comparative de Galatanu et al. (à paraître). Pour notre part, nous cherchons à proposer une caractérisation linguistique des énoncés de reproche afin de rendre compte des niveaux de violence verbale dans la réalisation de l'acte. Pour cette raison, cette étude peut être vue comme étant complémentaire du projet général de l'équipe du CoDiRe.

Dans cette perspective, pour déterminer la configuration d'attitudes modales sous-jacentes à un acte de langage donné, la SIV s'appuie sur le modèle de description sémantique élaboré depuis une vingtaine d'années par Galatanu : la Sémantique des Possibles Argumentatifs ou SPA (Galatanu 2004 ; 2012 : 63). Le modèle fait appel aux notions de noyau, stéréotype, possible argumentatif et déploiement argumentatif, et vise à rendre compte de ce que la signification des lexèmes a de stable et d'évolutif, se situant ainsi à l'interface entre langue et discours – le discours étant le lieu où le potentiel de signification des lexèmes de la langue se manifeste et peut tantôt obéir à la norme linguistique, tantôt l'affaiblir ou la transgresser (Galatanu 2004 : 214).

Avant de montrer quelle est, selon nous, la représentation du macro-acte de langage REPROCHER, il faut préciser que celle-ci s'appuie sur la représentation sémantique des lexèmes *reproche* et *reprocher* dont dispose la langue pour désigner l'acte de langage. Ce qui différencie les deux représentations, c'est que dans le cas de l'acte de langage, l'ensemble des attitudes sous-jacentes à la représentation est subordonné à une intention communicative, à un « vouloir dire » (« L veut dire à I que P, donc X dit à Y : ... », où P vaut pour l'ensemble des attitudes modales, et les trois points pour l'une ou plusieurs de ces attitudes).

Dans la figure 1 ci-dessous, nous schématisons la représentation que nous avons obtenue selon les principes de description de la SPA (d'après Galatanu & Bellachhab 2011 et Cozma 2012 : 15), et dont nous cherchons à souligner, dans cet article, les dimensions assertive, expressive et directive, afin de rendre compte des différents degrés d'intensité de la violence verbale. Cette figure reprend, dans la colonne de gauche (à lire de haut en bas, comme les flèches l'indiquent), les éléments essentiels et stables du reproche, à savoir son « noyau de signification » ; c'est cette partie qui est, dans l'acte de langage, modalisée par le « vouloir dire » du locuteur. Les éléments qui figurent dans la colonne de droite doivent être lus ligne par ligne, car ils représentent des déclinaisons des éléments du noyau (symbolisés ici par la ligne en pointillé) ; en SPA, on parle de « faisceaux de stéréotypes ». L'ensemble de ces éléments représente la configuration d'attitudes modales spécifique de la valeur illocutionnaire du reproche. Au moment de la réalisation d'un acte de reproche, n'importe quel élément de cette figure suffit à lui seul pour signifier l'intention illocutionnaire spécifique à ce macro-acte. D'où toute la difficulté à décrire le fonctionnement et les réalisations de l'acte.

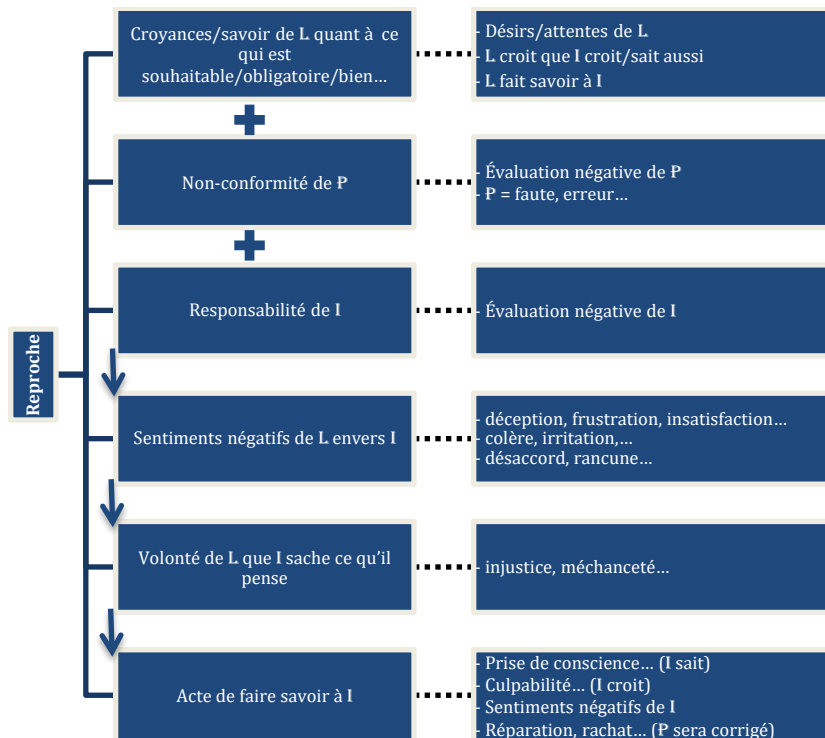


Figure 1. La représentation du macro-acte de reproche

Cette représentation de l'acte de reproche est à comprendre en tant que postulat, un postulat que nous faisons sur la conceptualisation de cet acte en français et qui nous sert ensuite de base pour la comparaison de nos trois corpus : français, roumain et finlandais. Dans la figure suivante, nous présentons les résultats obtenus pour la conceptualisation de l'acte de reproche par les enquêtés ; ces résultats se basent sur des associations données par les enquêtés en réponse à la question « Quels sont les mots que vous associez aux mots *reprocher* et *reproche* ? » (au total 54 associations pour le français, 74 pour le roumain, 210 pour le finnois). Les pourcentages affichés dans la figure correspondent respectivement aux corpus français, roumain et finlandais, et sont calculés par rapport au nombre total d'associations pour chaque langue. Il est à noter que certains des éléments de notre postulat de départ n'apparaissent quasiment pas dans les réponses des enquêtés (en raison, probablement, du nombre relativement réduit de nos enquêtés ; d'où l'absence de pourcentage dans certaines cases), tout comme des éléments qui n'étaient pas prévus par notre postulat peuvent se manifester avec une fréquence significative (d'où les modifications au niveau de la représentation).

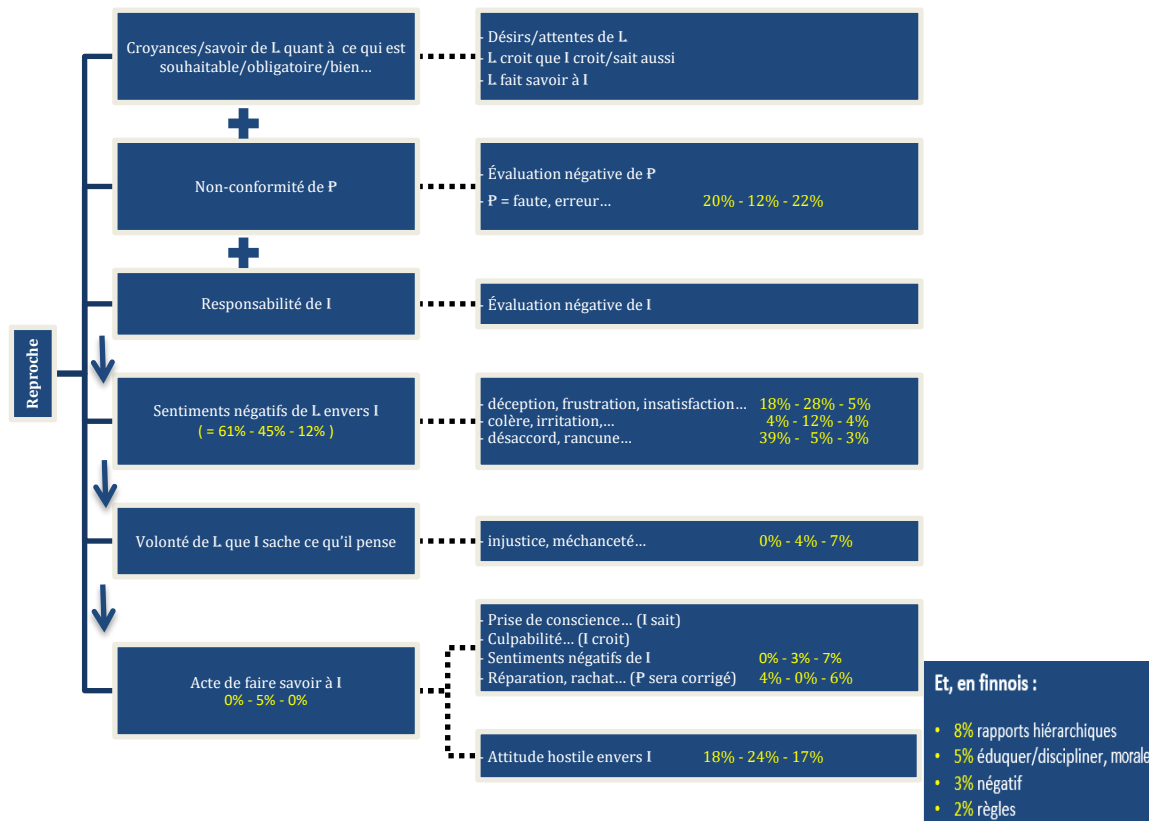


Figure 2. Les représentations des enquêtés (français - roumain - finnois)

À partir des pourcentages indiqués dans la figure 2, nous pouvons faire les constats suivants quant aux représentations que les locuteurs enquêtés se font de l'acte de reproche dans leur langue :

- **la dimension assertive** du macro-acte de reproche est présente, mais sans être la plus importante : les croyances de L quant aux normes, quant à la non-conformité de P et quant à la responsabilité de I ne sont pratiquement pas évoquées dans les associations données par les enquêtés. De toutes les attitudes modales impliquées dans le micro-acte assertif, seule **l'évaluation négative de P** est évoquée, avec des pourcentages significatifs : 20%-12%-22% (ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit du contenu propositionnel).
- **la dimension expressive** qui touche aux **sentiments négatifs de L** est la dimension la plus saillante pour le français et le roumain, mais pas pour le finnois : 61%-45%-12%. Ces sentiments négatifs se déclinent dans les trois catégories liées à la déception, à la colère et au désaccord, et montrent que c'est le **désaccord** qui est le plus saillant chez les locuteurs français, la **déception** chez les locuteurs roumains, tandis que chez les Finlandais, ces

sentiments de déception-colère-désaccord sont finalement moins saillants que le sentiment d'**injustice** (7%), qui, lui, concerne le ressenti et la perception de I.

- **la dimension directive** du reproche est plus représentative que la dimension assertive : 22%-27%-30% si l'on additionne les différents pourcentages. De nouveau, les sentiments négatifs de I sont plus marqués chez les Finlandais (alors qu'ils sont absents chez les Français), qui mentionnent par ailleurs la réparation. L'**attitude hostile de L envers I** était un élément non prévu par notre postulat de départ, mais qui est très présent à l'esprit des enquêtés (18%-24%-17%), en tant qu'effet perlocutoire de l'acte directif.
- On constate que chez les Finlandais, ce que I éprouve (injustice, sentiments négatifs de I, 14% au total) est légèrement plus important que ce que L éprouve (déception, colère, désaccord, 12% au total). Cependant, pour cet aspect, nous avons des contrastes très grands pour les deux autres langues, où les sentiments négatifs de L l'emportent de loin : 61%-4% pour le français ; 45%-7% pour le roumain.
- Parmi les autres éléments qui se dégagent, il y a les rapports hiérarchiques, à rattacher à la dimension assertive de l'acte (8% chez les Finlandais), et la discipline/morale, à rattacher à la dimension directive (5% chez les Finlandais). Côté roumain, les associations font intervenir relativement souvent l'acte de dire ou de faire savoir (5%).⁶

Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, notre démarche cherche à mettre en rapport *i*) les attitudes inhérentes au macro-acte de reproche que nous venons de décrire dans cette section, *ii*) les visées perlocutoires manifestées dans le contenu propositionnel et *iii*) les différentes réalisations linguistiques possibles de ce macro-acte. Bien que cette démarche (de mise en rapport) soit identique à celle de la sémantique de l'interaction verbale (SIV), nous procéderons dans cet article d'une manière différente, dans la mesure où les réalisations linguistiques ne seront pas décrites ici du point de vue de leurs fonctions modales. Nous allons, dans une démarche

⁶ Si l'on regarde les représentations langue par langue, nous obtenons :

– en français : désaccord 39%, faute 20%, déception 18%, attitude hostile envers I 18% ;

– en roumain : déception 28%, attitude hostile 24%, colère 12%, faute 12% ;

– en finnois : faute 22%, attitude hostile 17%, rapports hiérarchiques 8%, sentiments négatifs de I 7%, injustice 7%

(voir Galatanu et al. à paraître, pour une comparaison impliquant d'autres langues).

complémentaire de celle de la SIV, aborder les formes linguistiques de l'acte illocutionnaire de reproche comme étant déterminées par le sémantisme du contenu propositionnel.

3. Contenu propositionnel et marqueurs linguistiques du macro-acte de reproche

Notre représentation du macro-acte de reproche s'attache donc à rendre compte de micro-actes élémentaires sous-jacents (soit un acte assertif, un acte expressif et un acte directif), que nous avons décrits selon l'interprétation modale de l'acte illocutionnaire spécifique à la SIV. Chacun de ces actes de langage élémentaires se caractérise par une visée perlocutoire canonique propre :

- **l'acte assertif** tend à faire porter à l'état de connaissance de I :
 1. la règle ou la norme sociale, le savoir collectif partagé, ou le dire antérieur qui s'inscrit en non-conformité avec l'action ou l'état P dont est responsable I ;
 2. la responsabilité de I quant à l'action ou l'état P qui suscite un état psychologique chez L.
- **l'acte expressif** a vocation à faire savoir à I l'état psychologique de L quant à la réalisation par I d'une action ou d'un état P, non conforme aux représentations de L.
- **l'acte directif** vise une action réparatrice Q de I.

À ces trois visées perlocutoires canoniques se rapportent trois contenus propositionnels (CP) qui imposent des contraintes linguistiques aux énoncés supports sous-jacents :

- **CP de l'acte assertif** : une action ou un état P de I non conforme aux règles ou normes sociales ou à un engagement antérieur et considérée comme préjudiciable à autrui ;
- **CP de l'acte expressif** : une action ou un état P de I considéré(e) comme préjudiciable à autrui ;
- **CP de l'acte directif** : une action future Q de I considérée comme réparatrice.

Le décalage temporel qui existe entre les deux premiers contenus propositionnels (assertif et expressif) et le dernier rend compte d'une fluctuation entre deux états du monde : « fluctuation entre l'état du monde existant et un état du monde considéré comme possible, voulu, souhaitable,

appréciable, pensable, nécessaire, etc. » (Anquetil 2009 : 189). C'est cette fluctuation qui légitime la mise en œuvre du processus transformationnel généré par la réalisation du reproche.

Depuis les travaux de la logique illocutoire, on sait que le contenu propositionnel constitue une composante de la force illocutoire :

Certaines forces illocutoires imposent des conditions sur l'ensemble des propositions qui peuvent être des contenus propositionnels d'actes de discours ayant ces forces. Le contenu propositionnel d'une promesse, par exemple, doit représenter une action future du locuteur. Le contenu propositionnel d'un rapport, d'autre part, doit représenter un état de choses passé ou présent relativement au moment de l'énonciation. De telles conditions sur le contenu propositionnel sont également des composantes de forces illocutoires. Formellement, une condition sur le contenu propositionnel est une fonction de l'ensemble I des contextes dans l'ensemble P (U_p) des ensembles des propositions qui satisfont cette condition dans ce contexte. (Vanderveken 1988 : 115)

Ainsi, si le contenu propositionnel définit la valeur illocutoire d'un acte de langage (Searle 1979), il intervient dans le même temps dans la structuration linguistique de l'énoncé support (Anquetil 2009, 2013a et 2013b). Dans cette perspective, notre recherche s'attache à mettre en corrélation les traits sémantiques du contenu propositionnel avec la matérialité linguistique du macro-acte de reproche. Seulement, la superposition d'actes de langage élémentaires dérivés les uns à partir des autres (co-illocutions, Anquetil 2012) pose le problème de l'identification d'un contenu propositionnel propre au macro-acte de reproche : quel contenu propositionnel, parmi les trois contenus propositionnels associés aux actes élémentaires assertif, expressif et directif marque le macro-acte de reproche ?

Comme nous l'avons expliqué, les actes de langage élémentaires impliqués dans la réalisation du reproche suivent un ordonnancement déterminé qui se fonde sur la mise en œuvre du processus transformationnel permettant de passer de A (action ou état P de I préjudiciable à autrui) à B (action future Q de I considérée comme réparatrice). Qui plus est, les étapes 2 et 3 définies précédemment peuvent ne pas être franchies, afin de limiter la montée en tension interactionnelle : ces étapes sont alors à reconstituer dans le for intérieur de l'interlocuteur et le reproche est réalisé par le biais d'un processus de dérivation illocutoire. Cela revient à dire que si un énoncé de reproche produit l'acte directif, c'est qu'au préalable des énoncés relatifs aux actes assertif et

expressif ont été produits : si l'on a « Ressaisis-toi ! », on va avoir au préalable « Pierre tu as encore eu une note au-dessous de la moyenne. Tu me déçois une nouvelle fois ! Ressaisis-toi ! ». Dès lors, seuls les contenus propositionnels associés aux actes assertif et expressif peuvent marquer l'/les énoncé(s) sous-jacent(s). On retrouvera donc les traits sémantiques ci-dessous à l'état de trace dans la matérialité linguistique du reproche :

- action ou état de I
- évalué(e) par L
- comme étant préjudiciable (à L ou à un tiers) (et donc négativement).

Ainsi, l'identification du contenu propositionnel du reproche nous permet d'«attendre» la présence de marqueurs déterminés, soit :

- le marqueur d'une action ou d'un état préjudiciable
- le marqueur de la seconde personne (l'action ou l'état étant attribué(e) à I)
- le marqueur de la première personne (l'action ou l'état étant perçu(e) par L comme préjudiciable).

La mise en focus d'un marqueur plutôt que d'un autre peut résulter de stratégies de déstabilisation des faces en présence ou de stratégies d'évitement qui peuvent traduire des «habitus» (Bourdieu 1982). La comparaison des formes mobilisées dans les trois langues étudiées (français, roumain, finnois) vise précisément à identifier les rituels négatifs (Goffman 1974) mis en place par chacune des communautés culturelles.

4. Méthodologie de la recherche

Comme le précise Moïse (2012 : 15), les corpus manifestant des phénomènes de violence verbale ne sont généralement pas authentiques. En effet, la réalisation d'actes de langage menaçants s'effectue généralement de façon « fulgurante », si bien que l'on ne peut prévoir la montée en tension. De plus, les faces des locuteurs en présence étant mises à mal, il semble difficile d'obtenir un consentement préalable de leur part. C'est pourquoi, nous avons privilégié une méthode d'enquête proposée par le laboratoire CoDiRe (Université de Nantes) et visant à provoquer des

réalisations linguistiques comportant un acte de reproche. Selon le protocole de l'enquête, l'enquêteur demandait aux enquêtés de lire un scénario et d'imaginer un dialogue entre les personnages qui respecte les variables socioculturelles de chaque situation (rapport entre les locuteurs, leur statut social, etc.). Huit scénarios ont été envisagés et exploités dans le cadre des travaux menés par le CoDiRe. Nous en avons retenu quatre pour la présente enquête que nous présentons ci-dessous⁷ :

Situation	Consigne donnée
2 (mère-fils/fille)	Un adolescent ne prend pas le temps de faire ses devoirs (ou de ranger sa chambre). Sa mère lui manifeste son mécontentement. Imaginez le dialogue.
4 (deux étudiants)	Vous aviez un rendez-vous avec votre collègue de classe pour travailler ensemble sur un exposé. Vous n'étiez pas à l'heure pour le rendez-vous. Quelle serait sa réaction ? Imaginez le dialogue.
6 (chef-employé)	Un chef d'entreprise s'en prend à un employé pour ses retards répétés. Imaginez le dialogue.
7 (propriétaire-locataire)	Une propriétaire, très en colère, téléphone à son nouveau locataire (sa nouvelle locataire) qui a organisé une fête plutôt bruyante la veille. Imaginez le dialogue.

Tableau 1. Consigne relative à chaque situation

On remarque, qu'en dehors de la situation n°4, ces interactions sont asymétriques. Dans ce cas, le reproche est induit par le détenteur de l'autorité/du pouvoir symbolique (mère, chef, ou propriétaire) et l'échange conversationnel est marqué par la distance énonciative inhérente à ce cadre social. Étant donné la méthodologie employée, notre corpus ne comporte pas de marques d'oralité (chevauchements, répétitions, ponctuants, allongements, troncations, ruptures, etc.). Néanmoins, le corpus constitué rend compte de la densité formelle du reproche relativement aux différents micro-actes élémentaires qui le constituent. Voici à titre d'exemple, trois productions linguistiques recueillies se rapportant à la situation n°2 :

- (1) — Vincent, tu as encore laissé traîner tes affaires ! À ton âge, tu peux bien ranger tes affaires. Mais pour qui me prends-tu ? Je ne suis pas la gouvernante de cette maison ! <micro-acte assertif, étapes 1.2 et 1.1 ; micro-acte expressif, étape 2 ; micro-acte assertif 1.1>
— Mais c'est ma chambre ! Je ne vois pas où est le problème ?
— Il se trouve que c'est la chambre que tu occupes chez tes parents. Et que tant que tu vivras chez tes parents, tu devras te soumettre aux règles que nous décidons ! <micro-acte assertif, étape 1.1 ; micro-acte directif,

⁷ Nous conservons la numérotation des situations telle qu'elle apparaît dans le protocole d'enquête du CoDiRe.

étape 3>

— Bon, très bien, j’y vais ...

- (2) — Ionuț, cum vii de la școală te așezi la calculator! Eu nu te-am văzut să-ți faci temele.
 — Ba da, mami. Dar le fac mai târziu, întâi mă recreez.
 — Nu-mi place că stai prea mult pe internet și la televizor. Ce înveți tu? Când ai timp?
 — Mami, ai încredere în mine că nu mă duc la școală așa.
 — Voi vedea eu asta la sfârșitul semestrului!
 — Desigur mami, nu te voi dezamăgi.
 — Oricum, nu sunt mulțumită de tine.
 [— Ionuț, dès que tu rentres de l'école, tu te mets devant l'ordinateur ! Je ne t'ai pas vu faire tes devoirs. <micro-acte assertif, étape 1.2>
 — Si, mami. Mais je les ferai plus tard, d'abord je me détends un peu.
 — Je n'aime pas ça, tu passes trop de temps sur internet et devant la télé. Qu'est-ce que tu apprends ? Quand est-ce que tu en as le temps ? <micro-acte expressif, étape 2 ; micro-acte assertif, étape 1.2>
 — Maman, fais-moi confiance, je n'irai pas à l'école comme ça.
 — Je verrai ça à la fin du semestre !
 — Bien sûr, mami, je ne te décevrai pas.
 — En tout cas, je ne suis pas contente de toi.] <micro-acte expressif, étape 2>
- (3) — On se kumma että et hoida hommiasi. kaikilla on joku vastuu jostakin asiasta ja sinun kohdallasi se tarkoittaa läksyjä ja oman huoneen järjestyä. Se ei ole paljon vaadittu sinun ikäiseltäsi. Nyt pitää ryhdistäytyä!!!
 [— C'est étrange que tu ne t'occupes pas de ton travail. Tout le monde est responsable de quelque chose, et dans ton cas, ce sont les devoirs et ranger ta chambre. Ce n'est pas trop demander à quelqu'un de ton âge. Maintenant il faut se ressaisir !!!] <micro-acte expressif, étape 2 ; micro-acte assertif, étapes 1.2 et 1.1 ; micro-acte directif, étape 3>

La recherche a été menée auprès de 14 enquêtés en français, 20 en roumain et 30 en finnois et nous permet d'aboutir à la production de 192 énoncés pour le premier, 195 pour le second et 143 pour le troisième⁸. Le tableau n°2 rend compte de disparités entre les différentes situations. On observe par exemple que la situation n°4 génère une moindre proportion d'énoncés supports de reproche (15/30 pour le finnois contre 38/14 pour le français et 31/20 pour le roumain).

Combien de sujets font des reproches (Fr-Ro-Fi)	Situation 2 13/14 – 19/20 – 22/30 92,80% - 95% - 73,30%	Situation 4 10/14 – 14/20 – 6/30 71,40% - 70% - 20%	Situation 6 14/14 – 20/20 – 28/30 100% - 100% - 93,30%	Situation 7 14/14 – 19/20 – 24/30 100% - 95% - 80%
Nombre d'énoncés de reproche au total (Fr-Ro-Fi) 192 – 195 – 143(+13)	Situation 2 55/14 – 62/20 – 45/30 énoncés 3,92 – 3,10 – 1,5 énoncés/pers.	Situation 4 38/14 – 31/20 – 15/30 2,71 – 1,55 – 0,5	Situation 6 52/14 – 47/20 – 45/30 3,71 – 2,35 – 1,6	Situation 7 47/14 – 55/20 – 38/30(+13) 3,35 – 2,75 – 1,26(1,7)

Tableau 2. Nombre d'énoncés supports relatifs au reproche par situation

⁸ Dans ce dernier cas, les étudiants finlandais n'ont pas produit le dialogue entier, mais seulement les répliques de la personne en situation de réaliser éventuellement l'acte de reproche.

5. Résultats par catégorie

L'exploitation de notre corpus d'étude s'est focalisée sur l'identification de marqueurs de contenu propositionnel. À partir des hypothèses formulées ci-dessus dans les sections 1 à 3, nous avons réalisé une recherche quantitative de formes linguistiques relatives à la mention d'une action ou d'état préjudiciable. Les catégories de marqueurs étudiées sont : les actions/états préjudiciables, les lexèmes itératifs/duratifs, les questions rhétoriques, la relation entre L (*je*) et I (*tu*) telle qu'elle est exprimée syntaxiquement ou sémantiquement, et la modalisation. Étant donné la variété des formes linguistiques répertoriées, notre traitement s'est effectué de façon manuelle. Ainsi, dans la première catégorie de marqueurs, nous avons pu répertorier des actions ou états pouvant être préjudiciables au locuteur (L) :

- (4) C'est la dernière fois que je me mets avec toi pour faire un exposé. À chaque fois, je me retrouve à le préparer toute seule! – Situation 4
- (5) — Chiar nu se mai poate. Nu aveți nici măcar un minim de recunoștință. V-am cazat aproape pe nimica toată și trebuie să suport și petrecerile zgomotoase. [Ça ne peut plus continuer. Vous n'avez même pas un minimum de reconnaissance. Je vous ai logé pour trois fois rien et il faut en plus que je supporte vos fêtes bruyantes.] – Situation 7
- (6) Olisit edes voinut ilmoittaa, että tulen myöhässä. Nyt olen odotellut täällä ihan turhaan puoli tuntia. Minulla on paljon tehtäviä, joten ei ole aikaa tällaiseen. Ryhdytään nyt hommiin, että saadaan esitelmä valmiiksi. [Tu aurais pu au moins prévenir que tu arrivais en retard. J'ai attendu là une demi-heure pour rien. J'ai beaucoup à faire, alors je n'ai pas de temps pour ça. Mettons-nous au boulot maintenant, pour finir la présentation.] – Situation 4

ou plus largement à un tiers, un groupe ou encore une collectivité :

- (7) Je vous appelle parce que j'ai reçu plusieurs appels aujourd'hui de vos voisins. Ils sont mécontents, et moi aussi d'ailleurs ! Vous avez empêché tout le monde de dormir la nuit dernière! – Situation 7
- (8) — Da, v-am chemat. Am vrut doar să vă aduc la cunoștință că întârzierile dvs atât de frecvente deranjează tot colectivul. Dvs ca șef de direcție dați un exemplu prost. [Oui, je vous ai fait venir. J'ai voulu juste vous faire savoir que vos retards si fréquents dérangent toute l'équipe. Vous, en tant que chef de direction, vous donnez un mauvais exemple.] – Situation 6
- (9) Tässä talossa on sääntönsä ja niitä on noudatettava. Musiikkia ei saa soittaa kovalla yömyöhään tai metelöidä, se häiritsee muita asukkaita. Jos pidät juhlia jatkossakin, niin ajattele nyt vähän muitakin äläkä vain itseäsi. Kun hiljaisuus tulee, on mekkalan loputtava tai teidän siirryttävä muualle juhlimaan. Jos tästä tulee toistuvaa, siitä tulee seuraamuksia. [Cet immeuble a ses règles et il faut les respecter. Il ne faut pas mettre la musique fort ou faire du bruit tard la nuit, cela dérange les autres habitants. Si vous faites la fête à l'avenir, pensez

aussi un peu aux autres, pas qu'à vous. Quand c'est la nuit, le tapage doit cesser ou vous aller faire la fête ailleurs. Si ça se répète, ça aura des conséquences.] – Situation 7

Les exemples ci-dessus montrent que **la mention d'une action ou d'un état préjudiciable** peut s'exprimer en mettant le focus soit sur l'actant qui en est responsable (comme en (7)), soit sur celui qui supporte cette action ou cet état (comme en (1)). Quelle que soit la structure actantielle employée, la présence de cette mention semble constitutive de l'expression du reproche en français et en roumain, alors que le corpus finnois semble révéler la mise en place de stratégies d'évitement : 26% des énoncés supports français ayant servi à la réalisation d'un reproche comportent cette mention, contre 21,5% des énoncés roumains et seulement 2,10% des énoncés finnois. La stratégie d'évitement du corpus finnois est à mettre en rapport avec les représentations de l'acte REPROCHER de la figure n°2, où l'évaluation négative de P par L n'est pas moins saillante qu'en français (respectivement 22% et 20%). Cette attitude modale est donc bien présente au niveau de la représentation de l'acte en finnois, bien qu'elle soit moins exprimée dans le contenu propositionnel.

Si l'on regarde la distribution des reproches pour chaque langue, on n'observe pas de différences notables entre les situations analysées pour le français (entre 20-30% des énoncés de reproches pour les quatre situations), et le finnois (entre 0-3%). En revanche, on constate des variations pour le roumain (9,70%-29%-8,50%-41,80%) : la situation n°7 (relation propriétaire-locataire) semble particulièrement propice à la réalisation de ce type d'énoncés en roumain, alors que les situations n°2 et n°6 donnent lieu à moins d'énoncés comportant la mention d'une action ou d'un état préjudiciable, comme en témoigne le tableau n°3⁹ :

CP=action défavorable pour L ou un tiers 50 - 42 - 3 26% - 21,50% - 2,10%	15 - 6 - 1 27,30% - 9,70% - 2,20%	8 - 9 - 0 21,00% - 29% - 0%	12 - 4 - 1 23,10% - 8,50% - 2,10%	15 - 23 - 1 31,90% - 41,80% - 2,60%
---	--------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	--

Tableau 3. Répartition des énoncés comportant la mention d'une action ou d'un état préjudiciable à un tiers par situation (français - roumain - finnois)

⁹ Dans nos tableaux et figures, les pourcentages concernent systématiquement le français, le roumain et le finnois, dans cet ordre.

La mention d'une action ou d'un état P préjudiciable à L ou à un tiers semble pouvoir être corrélée avec la marque de **valeurs aspectuelles itératives ou duratives** qui ont vocation à désigner l'action ou l'état P comme étant une situation généralisée, lui donnant plus de poids dans l'interaction. Les séquences (10), (11) et (12) en sont une illustration :

(10) Monsieur Aufray, j'ai décidé de vous convoquer à cet entretien, car malgré mes remarques, vous arrivez toujours avec de fréquents retards et vous comprenez que la situation perturbe le travail de vos collègues et de la société – Situation 6

(11)— Așa spui mereu, vechea scuză... Le fac după.... Dar... ce vei face când în camera ta nu se for mai distinge pereții de haine? A căta oară îți spun să îți faci curățenie? Pentru binele tău... [Tu dis toujours ça, la vieille excuse... Je les fais après... Mais... qu'est-ce que tu feras quand dans ta chambre on ne verra plus les murs derrière tes vêtements ? Pour la combienième fois je dois te dire de ranger ? Pour ton propre bien...] – Situation 2

(12) Tämä ei voi jatkua tällä tavalla, olen useamman kerran maininnut ja pyytänyt sinua hoitamaan tehtäväsi, sinun tulee tehdä läksyt, se on sinun työsi ja siivota huoneesi. Muut tekevät vastaavasti osansa. [Cela ne peut plus continuer ainsi, je t'ai demandé plusieurs fois de t'occuper de tes tâches, tu dois faire tes devoirs, c'est ton travail, et tu dois ranger ta chambre. Les autres font la part qui leur revient.] – Situation 4

En effet, environ un tiers des énoncés produits comporte un lexème à valeur itérative ou durative. La situation n°6 (chef-employé) est celle qui favorise le plus ce type de lexèmes, en particulier en roumain et en finnois, comme en témoigne le tableau ci-dessous. Cette forte proportion est conditionnée par la consigne qui met en scène un chef d'entreprise s'en prenant à un employé « pour ses retards répétés ».

Enoncés avec lexème itératif/duratif 47 - 52 - 32 24,47% - 26,60% - 22,40%	13 - 21 - 3 23,60% - 33,90% - 6,70%	14 - 4 - 3 36,90% - 12,90% - 20%	17 - 23 - 21 32,70% - 48,90% - 46,60%	3 - 4 - 5 6,38% - 7,30% - 13,20%
---	--	-------------------------------------	--	-------------------------------------

Tableau 4. Répartition des énoncés comportant un lexème itératif/duratif par situation

Ainsi, nous pouvons considérer que les lexèmes à valeur itérative ou durative agissent comme modificateurs réalisants de l'acte REPROCHER : leur fonction serait alors de favoriser la visée

perlocutoire canonique de l'énoncé support. Nous reprenons ici la notion de modificateur réalisant introduite par Ducrot (1995) pour la transposer dans le champ de l'étude des actes de langage¹⁰.

Le contenu propositionnel – soit la mention d'une action ou d'un état P préjudiciable à L ou à un tiers – peut aussi s'imposer par le biais de **questions rhétoriques** comme dans (13) :

- (13)— Monsieur, je ne vous loue pas mon appartement pour que vous organisiez des fêtes, il y a des lieux pour cela !
— Oui, mais hier, c'était mon anniversaire...
— Et alors, vous croyez que l'immeuble avait envie de le fêter avec vous ?
— Non, mais on a écouté de la musique.
— C'est bien ce que je vous reproche, la musique à fond, les gens qui hurlent à pas d'heure. Vous croyez que vous allez entretenir de bonnes relations avec vos voisins comme cela ? – Situation 7

Ainsi, les règles, normes sociales, le savoir partagé ou le dire antérieur, avec lesquels l'action P de I se situe en non-conformité, sont assertés sur le mode de l'évidence. Dans ce cas, le locuteur « englobe le destinataire dans son énonciation en l'associant [...] à la réponse qu'elle sous-entend » (Guilbert 2008 : 174). La face négative de I, son territoire, est ainsi menacée, car il ne peut contester l'assertion sous-jacente et doit, de ce fait, se soumettre au processus transformationnel visant à engager une action future réparatrice. Ce procédé linguistique est particulièrement investi en roumain (au total, deux fois plus souvent qu'en finnois, trois fois plus qu'en français), notamment lorsque l'interaction s'établit entre une mère et l'un de ses enfants (situation n°2) : 41,90% des énoncés produits en roumain dans cette situation comportent une question rhétorique. Dans le corpus finnois, en revanche, on retrouve davantage de questions rhétoriques (20%) lorsque la situation de communication est symétrique (situation n°4 : étudiant à étudiant). Le français ne semble pas privilégier ce choix formel pour réaliser un reproche (environ 7%).

¹⁰ Ducrot appelle modificateurs réalisants les adjectifs et adverbes qui augmentent la force argumentative des noms ou verbes sur lesquels ils portent (par exemple *problème difficile*) ; inversement, les modificateurs déréalisants atténuent la force argumentative (*problème facile*). Ce transfert de la notion de modificateur dans le champ des actes de langage est autorisé par la représentation de l'acte de langage selon des principes argumentatifs, propre à la SIV.

Questions rhétoriques 15 - 47 - 17 7,80% - 24,10% - 11,90%	6 - 26 - 6 10,90% - 41,90% - 13,30%	2 - 5 - 3 5,30% - 16,10% - 20%	4 - 9 - 2 7,70% - 19,10% - 4,40%	3 - 7 - 6 6,40% - 12,70% - 15,80%
--	--	-----------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------

Tableau 5. Répartition des énoncés comportant une question rhétorique et par situation

Enfin, comme nous l'avons expliqué dans la section 5, **les pronoms personnels *je* et *tu*** figurent parmi les marqueurs « attendus » dans les énoncés supports du reproche. La structure actancielle des énoncés révèle en effet si des procédés de déstabilisation ou de préservation des faces en présence sont mis en place par le locuteur. Dans certaines situations, le recours à la première personne peut permettre de ne pas désigner explicitement l'interlocuteur comme étant le responsable de l'action ou de l'état P, qui se situe en non-conformité avec les représentations de L. Dans d'autres situations, il peut aussi servir à distendre la relation verticale et fonctionner comme taxème (Kerbrat-Orecchioni 1988). Le locuteur affirme alors sa légitimité (statutaire) à produire le macro-acte de reproche et s'érige comme ayant le pouvoir de créer une situation nouvelle (Bourdieu 1982), comme dans (14) :

(14) Je ne suis pas d'accord pour que mon appartement fasse office de discothèque. Je ne tolérerais pas un tel vacarme ! – Situation 7

L'énoncé support de l'acte expressif est d'ailleurs ici corrélé avec un acte directif (interdit). En général, le pronom *je* au niveau du contenu propositionnel se manifeste le plus dans le corpus français : l'utilisation de ce marqueur est trois fois plus fréquente qu'en roumain et huit fois plus fréquente qu'en finnois. Mais ces fréquences ne sont pas distribuées de manière uniforme d'une situation à l'autre. En français, ce mode d'expression du reproche est particulièrement employé dans les relations dissymétriques (situation n°7 : locataire-bailleur) : près de 60% des énoncés sont formulés à la première personne, contre 2,60% pour le finnois dans la même situation. Il n'est pas du tout utilisé en roumain et en finnois pour la situation hiérarchique n°6 (chef-employé). Autre cas de figure : dans la situation n°4 (deux étudiants), les trois langues mobilisent ce marqueur de manière à peu près comparable.

L'emploi de la deuxième personne confère à l'interlocuteur la responsabilité de l'action ou de l'état P qui se situe en non-conformité avec les représentations de L. Ce choix formel pour la réalisation du reproche intensifie la montée en tension interactionnelle, car il menace la face positive de l'interlocuteur, comme dans (15) :

(15) Monsieur Bretagne, je vous ai convoqué à cet entretien car votre chef de service nous a signalé que vous arriviez fréquemment en retard à votre poste de travail, et cela est préjudiciable pour l'entreprise – Situation 6

D'une façon générale les énoncés produits en finnois semblent éviter ce mode de désignation explicite (20,30% des énoncés contre 67,70% de ceux réalisés en français). Mais en finnois, comme en français, plus la relation verticale se distend entre les interactants, plus le procédé est exploité pour la réalisation du reproche (situations 6 et 7 qui mettent en scène un employé et son chef, et un locataire et son propriétaire, alors que les situations 2 et 4 concernent les relations entre une mère et son fils et entre deux étudiants). Ce principe n'est en revanche pas applicable dans le corpus roumain.

Enoncés JE 63 - 21 - 6 32,90% - 10,80% - 4,20%	18 - 5 - 3 32,70% - 8,10% - 6,70%	7 - 6 - 2 18,40% - 19,30% - 13,30%	10 - 0 - 0 19,20% - 0% - 0%	28 - 10 - 1 59,60% - 18,20% - 2,60%
Enoncés TU 130 - 55 - 29 67,70% - 28,20% - 20,30%	34 - 21 - 2 61,80% - 33,90% - 4,40%	18 - 6 - 3 47,40% - 19,30% - 20%	35 - 16 - 12 67,30% - 34,00% - 26,60%	43 - 12 - 12 91,48% - 21,80% - 31,60%

Tableau 6. Répartition des énoncés suivant les pronoms personnels mobilisés et par situation

6. Résultats par situation

Dans cette section, nous allons présenter une synthèse de nos résultats situation par situation, tout en cherchant à donner une vision d'ensemble des quatre situations. Prenons, pour commencer, le nombre d'énoncés produits en moyenne par personne, i.e. le nombre total des énoncés qui contribuent à réaliser le macro-acte de langage REPROCHER rapporté au nombre d'enquêtés. Il est surprenant de constater que ce nombre est quasiment constant d'une situation à l'autre : presque 4 énoncés par personne pour le français, autour de 2,5 pour le roumain, et autour de 1,5 pour le finnois.

Si l'on regarde la proportion de manifestations de reproche par situation (figure 3 ci-dessous), nous pouvons constater deux choses : en finnois cette proportion est significativement plus basse, et la situation n°4 (deux étudiants) est celle où la manifestation du reproche est moindre. Or, le nombre

d'énoncés par personne est ici le même que pour les autres situations¹¹ ; cela veut dire que, dans la situation n°4, lorsque le reproche est réalisé, il l'est avec plus d'insistance que dans les autres situations (voir le tableau n°2).

Les résultats que nous avons obtenus nous permettent également de faire les constats suivants liés à la réalisation linguistique de l'acte :

- Dans la situation n°2 (mère-enfant), c'est en roumain que le reproche est le plus présent, réalisé principalement par la présence de *tu* (I), les questions rhétoriques, l'itératif, et moins par le *je* (L) ou le CP négatif. En français, le reproche est réalisé par la présence de *je* (L), le CP négatif, l'itératif, et moins par le *tu* (I) et les questions rhétoriques. En finnois, le reproche fait intervenir davantage la modalité déontique, et beaucoup moins les autres catégories, dans cette situation.
- La situation n°4 (deux étudiants) est celle qui a déclenché le moins de réactions de reproche : environ 70% pour le français et le roumain, à peine 20% pour le finnois. Sur l'ensemble des énoncés exprimant des reproches, les marqueurs les plus saillants sont : les lexèmes itératifs-duratifs et les énoncés à la 1^e personne dans le corpus français ; les énoncés à la 2^e personne et le CP négatif dans le corpus roumain ; les modalités, l'itératif-duratif et les questions rhétoriques dans le corpus finnois. On constate, dans cette situation, le même contraste que dans la situation n°2 entre le français et le roumain pour ce qui est de la présence de L (*je*) ou I (*tu*) au niveau du contenu propositionnel.
- Dans les situations n°s 6 et 7, le corpus français fait apparaître comme marqueurs fréquemment utilisés les énoncés à la 2^e personne (ce qui les oppose aux deux situations précédentes, où c'est la 1^e personne qui est plus saillante) ainsi que les lexèmes itératifs-duratifs. Enfin, pour ce qui est du rapport entre L et I, les énoncés JE-TU où I (*tu*) tombe sous l'incidence du L (*je*) sont plus fréquents que les énoncés TU-JE, et cela sur l'ensemble des situations et pour les trois langues.

¹¹ La proportion de réactions de reproche reflète combien d'enquêtés ont réagi par un reproche. Quant au nombre d'énoncés par personne, il est calculé en rapportant le nombre total d'énoncés réalisés pour une situation au nombre total de participants.

Les catégories de marqueurs de l'acte REPROCHER étudiées dans cet article sont présentées dans la figure n°3 :

- a) énoncés faisant mention de l'action ou d'un état P de I (abrégée CP=négatif) ;
- b) énoncés comportant un lexème itératif/duratif ;
- c) questions rhétoriques ;
- d) énoncés à la 2^e personne (TU) ;
- e) énoncés mettant en rapport TU-JE ;
- f) énoncés à la 1^e personne (JE) ;
- g) énoncés mettant en rapport JE-TU ;
- h) la modalisation (épistémique, aléthique et déontique).

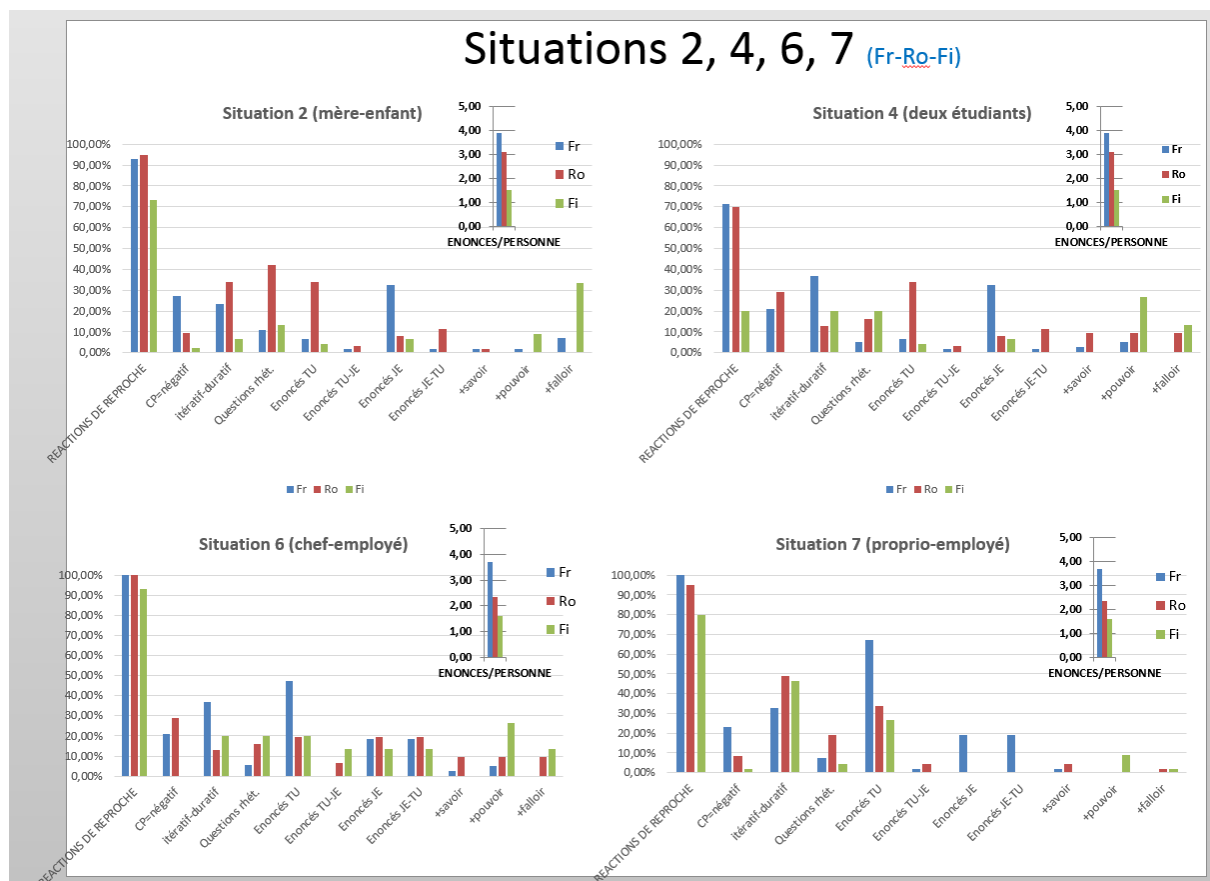


Figure 3. Vue d'ensemble des résultats par situation

Nous terminerons par les catégories e), g) et h), qui n'ont pas été abordées dans la section précédente. Concernant les catégories axées sur **la modalisation**, nous avons pris en compte les verbes modaux ayant comme sujet L ou I, ou bien modalisant l'action/état P : « Monsieur, vous savez quelle heure il est ? » ; « Mais tu pouvais partir plus tôt » ; « Vous devez/Il faut arriver à temps ». Ces verbes modaux explicitent certaines des attitudes modales posées par notre postulat empirique de départ (figure 1). Nous constatons que c'est en finnois que la modalisation est la plus présente, et qu'elle se situe uniquement dans la zone de l'aléthique et du déontique : les attitudes déontiques sont mentionnées davantage dans la situation n°2 (mère-enfant), tandis que les attitudes aléthiques davantage dans les situations n°4 (deux étudiants) et n°6 (chef-employé). En roumain, les attitudes modales apparaissent explicitement, mais dans une faible proportion, dans les situations 4 et 6. Les résultats pour le français ne nous permettent pas de tirer de conclusions.

Sur la base d'une hypothèse liée à **la dimension interactive de l'acte** et à la configuration modale de l'acte REPROCHER, nous avons utilisé les catégories e) TU-JE et g) JE-TU pour rendre compte de situations telles (16) à (21) :

- (16) Așa îmi răsplătești tu toată grija arătată de-a lungul timpului. [C'est comme ça que tu récompenses toute l'attention que je t'ai accordée au fil du temps.] – Situation 2 <TU-JE>
- (17) Dar ție chiar nu-ți pasă de viitorul tău? Sau de cum mă simt eu când mă duc la ședința cu părinții și aflu că ai niște note groaznic de mici? [Mais vraiment, tu n'as rien à cirer de ton avenir? Ou de comment je me sens, moi, quand je vais à la réunion des parents et j'apprends que tu as des notes minables?] – Situation 2 <TU-JE et JE-TU>
- (18) Chiar mă crezi prost. [Tu me crois vraiment bête.] – Situation 4 <TU-JE>
- (19) Nu ai ținut cont de observațiile mele. [Vous n'avez pris en compte mes avertissements.] – Situation 6 <TU-JE>
- (20) Nu înțeleg cum te poți simți bine în mizeria asta. [Je ne comprends pas comment tu peux bien te sentir dans ce désordre.] – Situation 2 <JE-TU>
- (21) V-am atenționat de mai multe ori cu privire la întârzierile dumneavoastră repetate. [Je vous ai averti plusieurs fois par rapport à vos retards répétés.] – Situation 6 <JE-TU>

Cependant, les résultats obtenus ne permettent pas de tirer de conclusions concernant l'interaction ainsi inscrite dans les énoncés de reproche (figure n°4). Les interactions TU-JE où L (*je*) est subordonné à I (*tu*) sont rares ; quant aux interactions où l'action/état de I est régi par l'action/état de L (JE-TU), elles apparaissent surtout en français et correspondent souvent à des situations de modalisation. Même si ces résultats ne sont pas concluants, une telle approche n'est pas dépourvue

d'intérêt, si l'on regarde la situation mère-fils, où l'on voit que le TU seul apparaît moins souvent que le TU en interaction avec JE (JE-TU).

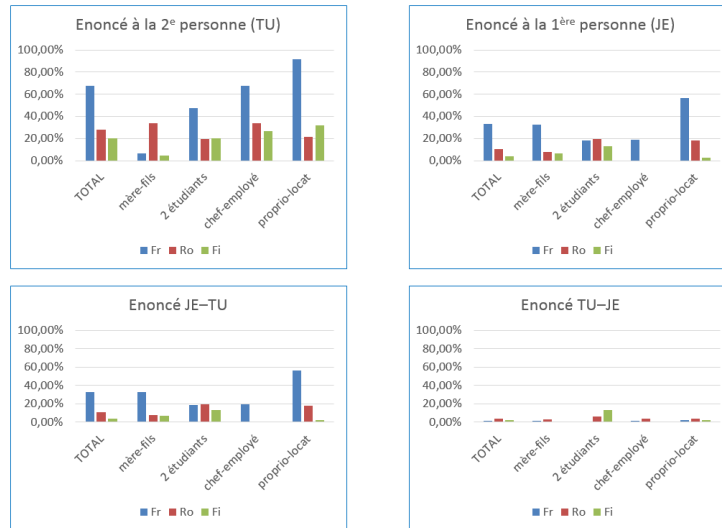


Figure 4. Les marqueurs de 1^e et 2^e personne

Conclusion

Tout en visant une étude contrastive de la réalisation linguistique de l'acte REPROCHER dans les trois langues de nos corpus, nous avons cherché à mettre en rapport : les attitudes modales, intersubjectives sous-jacentes à l'acte ; le contenu propositionnel en tant qu'il contribue à définir la valeur illocutionnaire de l'acte ; et quelques marqueurs linguistiques spécifiques de cet acte. Ce faisant, nous avons également visé à prendre en considération le degré d'intensité de la violence verbale afin de décrire les modes d'expressions du reproche, voire de modéliser l'expression de cet acte. La dimension contrastive nous a permis de mettre en application et tester ce modèle.

En conclusion, notre recherche a permis de révéler trois niveaux de stratification relatifs à l'émergence du macro-acte de reproche, tous trois corrélés à trois niveaux d'intensité de la violence verbale générée, et associés à des marqueurs linguistiques envisagés comme efficaces. Ces marqueurs, qu'ils soient nécessaires et suffisants pour réaliser un macro-acte de reproche, ou simplement des modificateurs réalisants, sont déterminés par la nature sémantique du contenu propositionnel. Les niveaux 2 et 3 pouvant rester en suspens, on comprend donc que les marqueurs du niveau 1 sont considérés comme nécessaires et suffisants pour produire le macro-acte de

reproche alors que les marqueurs des niveaux 2 et 3 (pouvant être actualisés mais non nécessaires), ne font qu'amplifier le sentiment de violence verbale.

Étape du processus transformationnel	Acte de langage élémentaire	Attitudes modales	Contenu propositionnel	Marqueurs	Degré de violence verbale
1	Acte assertif	Croyances	Action P de I considérée comme préjudiciable pour L ou pour un tiers et responsabilité de I	1. marqueur d'une action ou d'un état préjudiciable 2. marqueur de la 2e personne (l'action/état étant attribué(e) à I) 3. marqueur de la 1e personne (l'action/état étant perçu(e) par L comme préjudiciable)	Violence latente
2	Acte expressif	Déception, colère, désaccord	Action P de I considérée comme préjudiciable pour L ou pour un tiers	idem	« Violence polémique » (Moise 2012)
3	Acte directif	Volonté de réparation	Action future Q de I considérée comme réparatrice	1. marqueur d'une action ou d'un état considéré comme réparateur 2. marqueur de la 2e personne (l'action/état étant attribué(e) à I) 3. marqueur temporel du futur	« Violence fulgurante » (Moise 2012)

Tableau 5. Les niveaux de stratification composant le macro-acte de reproche

À travers l'étude d'un corpus constitué dans trois langues (français, roumain et finnois), nous avons pu constater que le choix des formes linguistiques mobilisées, et en particulier des modificateurs réalisants, répond aux contraintes des situations de communication et traduit des stratégies culturelles de préservation ou de déstabilisation des faces en présence, favorisant ainsi la satisfaction de la visée perlocutoire du locuteur.

Modificateurs réalisants	Rôle dans le processus macro-illocutoire	Situation favorisant ce marqueur	Langue qui mobilise le plus ce marqueur
Marqueur itératif ou duratif	Renforce la nécessité d'engager un processus transformationnel permettant de passer de A (action ou état P de I préjudiciable à autrui) à B (action future Q de I considérée comme réparatrice).	7 (propriétaire-locataire)	Aucune en particulier

Question rhétorique	Impliquant le savoir de I, elle manifeste un élément du stéréotype : L croit que I a connaissance des normes sociales, d'un savoir collectif, et donc que P est négatif. (cf. représentation conceptuelle de l'acte, figure 1)	2 (mère-fils)	Roumain
Modalité (épistémique, aléthique et déontique)	Manifestation de certaines attitudes sous-jacentes à la représentation conceptuelle de l'acte REPROCHER	Non déterminé	Finnois

Tableau 6. Les modificateurs réalisants pouvant intervenir dans la formulation du macro-acte de reproche

Dans le prolongement de cette étude, il nous reste encore à préciser comment se manifestent les attitudes modales – c'est notamment l'un des objectifs de la SIV – associées à chacun des actes de langage élémentaires, à en identifier les formes d'expression, et à les mettre en corrélation avec la visée perlocutoire canonique portée par l'énoncé support.

Bibliographie

- ANQUETIL Sophie, 2009, *Peut-on classer les actes de langage indirects ? Étude d'un paradoxe sémantique*, thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie.
- ANQUETIL Sophie, 2012, « Comment les genres de discours construisent des phénomènes de co-illocutions. Le cas de l'éditorial », in *Quand les genres de discours provoquent la grammaire... et réciproquement*, DESPIERRES Claire et KRAZEM Mustapha (éds.), Limoges, Lambert Lucas, p. 27-38.
- ANQUETIL Sophie, 2013a, « Quand questionner, c'est réfuter », in *La linguistique de la contradiction*, FRANÇOIS Jacques, LARRIVÉE Pierre, LEGALLOIS Dominique et NEVEU Franck (éds.), Bruxelles, Peter Lang, p. 217-233.
- ANQUETIL Sophie, 2013b, *Représentation et traitement des actes de langage indirects*, Domaines linguistiques, Série *Formes discursives* n°2, Paris, Classiques Garnier.
- ANQUETIL Sophie, BELLACHHAB Abdelhadi & GALATANU Olga, 2015, « La violence verbale au service des idéologies politiques. L'exemple des discours parlementaires sur la burqa », in *Dimensions du dialogisme 3 : Du malentendu à la violence verbale*, Helsinki, Mémoires de la société néophilologique d'Helsinki, p. 313-327.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BROWN Penelope & LEVINSON Stephen, 1987, *Politeness. Some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press.

COZMA Ana-Maria, 2012, « Fondements sémantiques et réalisations linguistiques de l'acte de langage REPROCHER », in *Signes, discours et sociétés*, n. 9 [en ligne].

DUCROT Oswald, 1995, « Les modificateurs déréalisants », in *Journal of Pragmatics*, n. 24, p. 145-165.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1988, « La notion de "place" interactionnelle ou les taxèmes, qu'est-ce que c'est que ça ? », in *Echanges sur la conversation*, COSNIER Jacques, GELAS Nadine et KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (éds.), Paris, Éditions du CNRS, p. 185-198.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001, *Les actes de langage dans le discours*, Paris, Nathan.

GALATANU Olga, 2004, « La sémantique argumentative intégrée et ses enjeux pour l'analyse linguistique du discours », in *Les actes du Congrès International d'études françaises*, SALINERO CASCANTE M-J. et INERREA LAS VERAS I. (éds.), La Rioja, Croisée des Chemins, p. 213-225.

GALATANU Olga, 2012, « De la menace illocutionnaire aux actes illocutionnaires 'menaçants'. Pour une sémantique de l'interaction verbale », in *Studii de lingvistica*, n. 2, p. 59-79.

GALATANU Olga & BELLACHHAB Abdelhadi, 2011, « Ancrage culturel et conceptuel des actes de langage », in *Classe de langues et culture(s) : vers l'interculturalité ? Les actes du colloque L'intégration de la culture en classe de langue : théorie, formation et pratique, 14-16 octobre 2010*, DE FONTENAY H., GROUX D. et LEIDELINGER G. (éds.), Montréal, Université Mc Gill / Paris, L'Harmattan, p. 141-160.

GALATANU Olga *et al.* (éds.) (à paraître), *La sémantique de l'interaction verbale I : les actes et les verbes <remercier> et <reprocher>*, Bruxelles, Peter Lang.

GOFFMAN Erving, 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit.

GUILBERT Thierry, 2008, *Le discours idéologique ou La force de l'évidence*, Logiques sociales, Paris, L'Harmattan.

MAINGUENEAU Dominique, 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

MAINGUENEAU Dominique, 2004, « La situation d'énonciation entre langue et discours », in *Dix ans de S.D.U.*, Craiova, Editura Universitaria Craiova, p. 197-210.

MOÏSE Claudine, 2006, « Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques », *Actes des XXVIe Journées d'étude sur la parole*, 12-16 juin, Dinard [en ligne]. URL : http://jep2006.irisa.fr/JEP06_ACTES.PDF. Consulté le 10 février 2012.

MOÏSE Claudine, 2012, « Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante », in *Argumentation et Analyse du Discours*, n. 8 [en ligne]. URL : <http://aad.revues.org/1260>. Consulté le 02 février 2017.

SEARLE John R., 1979, « A taxonomy of illocutionary acts », in *Expression and meaning*, Cambridge, Cambridge

Version auteurs. À paraître dans I. Mateiu (éd.) *La violence verbale : descriptions, processus, effets discursifs et psycho-sociaux*, Cluj, Presa Universitara Clujeana, 2017.

University Press, p. 1-29.

VANDERVEKEN Daniel, 1988, *Les actes de discours, Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations*, Liège, Bruxelles, Mardaga.

VAN DIJK Teun A., 1977, « Pragmatic Macro-Structures in discourse and cognition », in *Communication and Cognition* 77, DE MEY M. et al. (éds.), Gand, Belgique, p. 99-113.